

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 13 février 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères *Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine* et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Micheline C. Laforce*, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-02-018

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Nomination d'un maire suppléant – De mars à juin 2012 ;
07. Vérification comptable – Prise en considération des soumissions reçues ;
08. Camp de jour 2012 – Prise en considération des soumissions reçues ;
09. Dossier skate parc – Mandat à la firme QC Skateboard Camp ;
10. Dossier skate parc – Demande de soumissions ;
11. Travailleur de rue – Autorisation d'un versement excédentaire pour l'année 2011 ;
12. Vidange de boues, étang no. 1 – Paiement des honoraires de l'ingénieur ;
13. Circulation VHR – Avis favorable ;
14. Frais de kilométrage – Montant accorder ;
15. Commission scolaire de la riveraine – Adoption du plan triennal ;
16. Régie d'incendie Pierreville/St-François-du-Lac – Nomination d'un représentant temporaire;
17. Mise aux normes de la bibliothèque – Embauche d'un architecte et d'un ingénieur ;
18. Fondation de santé et services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska- Activité de financement ;
19. Chambre de commerce et d'industrie (CCICQ) – Inscription ;
20. Rendez-vous juridiques – Autorisation de participation ;
21. Fleurons du Québec – Ateliers verts 2012 – Autorisation de participation ;
22. Fédération interdisciplinaire de l'horticulture – Autorisation de participation ;
23. Société historique de la région de Pierreville – Demande de contribution financière ;
24. Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville – Demande d'appui financier ;
25. Hockey mineur des villages – Demande de commandite ;
26. Abri pour vidanges de roulottes – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement ;
27. Mauvaise créance – Monsieur Éric St-Germain ;
28. Demande à la CPTAQ – Dossier Richard Boisvert ;
29. Permis de construction ;
30. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 janvier 2012 ;
31. Varia ;
32. Documents déposés ;
33. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
34. Période de questions ;
35. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 16 janvier 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *16 janvier 2012*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-019

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 16 janvier 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 10 février 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-020

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, directrice générale / secrétaire-trésorière pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Micheline C. Laforce,
Directrice générale/secrétair-trésorière

Déboursés directs

1	2824	Alpha-Nicolet - Aide financière	200.00 \$
2	2825	Ass. des directeurs municipaux du Québec - Cotisation annuel	646.90 \$
3	2826	Bougie-Bus inc - Quote-part	7 045.00 \$
4	2827	Corps de police des Abénakis - Commandite Nez-rouge	150.00 \$
5	2828	Ministre des finances - Colloque sécurité civile (Maire et Micheline Descheneaux)	390.00 \$
6	2829	Financière banque nationale inc - Capital et intérêts règlement A-002-2001 #1	327 735.40 \$
7	2830	Neopost Canada ltée - Timbres et frais de poste	1 200.00 \$
8	2831	Commission scolaire la Riveraine - Paiement taxe scolaire 5703-82-7219	292.48 \$
9	2832	Financière banque nationale inc - Capital et intérêts règlement A-002-2001 #2	12 919.00 \$
10	2833	FQM - Formation Rendez-vous juridiques (Marcel Lavoie)	109.22 \$
11	2834	Corporation des Fleurons du Québec - Atelier vert (Marcel Lavoie)	172.46 \$
12	2835	FIHOQ - 7e Forum sur l'environnement (Marcel Lavoie)	270.19 \$
Sous-total des factures déjà payées			351 130.65 \$

Kilométrage, dépense payé avec salaire

1		Micheline C. Laforce - Janvier	- \$
2		Michèle Latraverse - Janvier	- \$
3		Guylaine Courchesne - Janvier	- \$
4		Isabelle Tougas - Janvier	4.74 \$
5		Lyne Bertrand - Janvier	- \$
6		Guy Descheneaux - Janvier	- \$
7		Sylvain Bardier - Janvier	27.00 \$
8		Éric Traversy - Janvier	- \$
Sous-total des factures déjà payées			31.74 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Janvier	1 441.93 \$
2		Hydro-Québec - Janvier	7 596.63 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Janvier	5 802.24 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Janvier	2 421.36 \$
5		Télus Mobilité - Janvier	294.52 \$
6		Visa Desjardins - Livres et frais de déplacement	119.16 \$
Sous-total des factures déjà payées			17 675.84 \$

Fournisseurs

1	2836	Allard Émilie-Anne - Aide financière inscription ballet 2011	36.84 \$
2	2837	Allard Jeanne - Aide financière inscription ballet 2011	36.84 \$
3	2838	Allard Marie-Ange - Aide financière inscription ballet 2011	36.84 \$
4	2839	Bell - Réclamation dommage au 72, Rang de l'Île	728.23 \$

5	2840	Buropro - Éponge & brosse pour timbreuse	57.47 \$
6	2841	Champagne Jean-Paul-Location entrepôt - janvier et février	500.00 \$
7	2842	Cogeco cable - Internet janvier	64.02 \$
8	2843	Commission scolaire de la Riveraine - Levée supp conteneur au Centre comm.	114.12 \$
9	2844	Courchesne Clovis - Aide financière inscription hockey 2011-2012	300.00 \$
10	2845	Descheneaux Micheline - Déplacement réunion Fabrique	27.90 \$
11	2846	Descoteaux André - Déplacement de janvier	83.70 \$
12	2847	Dépanneur Beau-soir - Diesel et essence	204.91 \$
13	2848	Dessau - Honoraires professionnels étude faisabilité émissaire pluvial rivière	3 196.31 \$
14	2849	Équipements Raydan - Lubrifiant WD40 pour garage	12.59 \$
15	2850	Fédération québécoise des municipalités - Mise à jour "Le règlement municipal"	204.75 \$
16	2851	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	12.00 \$
17	2852	Gamelin François - 3e versement contrat déneigement	9 830.36 \$
18	2853	Gamelin Gaston - 3e versement contrat déneigement	13 985.33 \$
19	2854	Gauthier Maxime - Aide financière inscription hockey 2011-2012	132.50 \$
20	2855	Houle Alexis - Aide financière inscription hockey 2011-2012	40.00 \$
21	2856	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	382.86 \$
22	2857	Lamontagne-Allard Loïk - Aide financière inscription hockey 2011-2012	108.75 \$
23	2858	Les entreprises d'électricité D.A. inc - Interventions	678.41 \$
24	2859	Les entreprises MEM R Doucet inc - Café	85.00 \$
25	2860	Les services Exp inc. - Honoraires professionnels rue Georges	951.27 \$
26	2861	Les pétroles Hubert Gouin & Fils - Huile à chauffage pour l'église	5 024.63 \$
27	2862	Marcotte Xavier - Aide financière inscription hockey 2011-2012	108.75 \$
28	2863	Mégaburo inc - Fournitures de bureau et écran 19" pour bibliothèque	703.62 \$
29	2864	Métal Pierreville - Dessu d'établi du garage	287.44 \$
30	2865	Patrick Morin - Fournitures diverses	125.97 \$
31	2866	Prodec équipement sanitaire - Produits déglacant, produits sanitaires	648.42 \$
32	2867	Protectron inc -Système d'alarme hôtel de ville, garage, bibliothèque	1 151.09 \$
33	2868	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 2e quote-part et redevances 2011	12 034.85 \$
34	2869	RIGID du Bas St-Francois - 2e quote-part et redevances 2011	16 511.12 \$
35	2870	Régie d'incendie Pierreville - 1ere quote-part et Christian Lavoie(alarme fondée)	19 764.28 \$
36	2871	Rouillard & frères inc - Fournitures	40.89 \$
37	2872	SSQ société d'assurance-vie inc - Remise de janvier 2012	1 864.13 \$
38	2873	Stelem - Détachant à linge	179.36 \$
39	2874	Voulligny Estelle - Aide financière inscription hockey 2011-2012	108.75 \$
Sous-total des factures à payer			90 364.30 \$
Total des factures du mois			459 202.53 \$

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h04 et se termine à 20h40.

06. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De mars à octobre 2012

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-021

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer Monsieur le conseiller *MARCEL LAVOIE*, en tant que maire suppléant pour une période de huit (8) mois, soit de mars à octobre 2012.

Monsieur Lavoie accepte sa nomination.

07. VÉRIFICATION COMPTABLE – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été déposées à nos bureaux concernant la vérification comptable de nos livres, pour les années financières 2011, 2012 et 2013, à savoir ;

Raymond, Chabot, Grant, Thorton (Sorel-Tracy)	:	22 000.00\$ (taxes en sus)
Samson, Bélair, Deloitte et Touche (Drummondville)	:	20 400.00\$ (taxes en sus)

2012-02-022

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour la vérification des livres de la Municipalité de Pierreville au plus bas soumissionnaire à savoir *SAMSON, BÉLAIR, DELOITTE & TOUCHE* de Drummondville au coût de 20 400.00\$ (taxes en sus) pour les trois (3) prochaines années le tout selon l'offre de service déposée en date du 1^{er} février 2012 ;

QUE la soumission totale soit répartie de la façon suivante :

Année financière 2011 :	6 650 \$
Année financière 2012 :	6 800 \$
Année financière 2013 :	6 950 \$

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire 2012- « Comptabilité et vérification » 02 130 00 413 et seront prévus lors de l'adoption des budgets 2013 et 2014.

08. CAMP DE JOUR 2012 – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT que nous devons préparer le camp de jour pour la prochaine saison estivale, en collaboration avec la Municipalité de Saint-François-du-Lac et la Réserve d'Odanak ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 février 2012 à nos bureaux ;

CONSIDÉRANT que deux entreprises spécialisées dans le domaine ont été invitées à soumissionner, mais que seulement l'une d'entre-elle a déposé son offre de services, à savoir :

Les Camps AES :	Camp de jour	:	90 \$/enfant/semaine
	Service de garde	:	25 \$/enfant/semaine

2012-02-023

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat à « *Les Camps AES - Division de GVL inc.* », de St-Hubert pour la prise en charge du Camps de jour 2012 du Bas-St-François, le tout en conformité avec leur offre déposé en date du 8 février 2012 et conditionnel à ce que la Communauté d'Odanak et la Municipalité de Saint-François-du-Lac, acceptent cette offre par l'adoption d'une résolution ou la signature d'une entente ;

QUE cette entreprise aura la charge du recrutement des animateurs (trices), de la formation de ces derniers, du suivi des activités et de la gérance des inscriptions;

QUE le montant accordé pour le camp de jour ne doit, en aucun cas, dépasser le montant prévu à notre budget 2012 ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Camp de jour – dépenses » 02 701 31 649.

09. DOSSIER SKATE PARC – Mandat à la firme QC SKATEBOARD CAMP

CONSIDÉRANT que nous sommes à produire le dossier skate parc;

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de l'expertise d'un connaisseur dans ce domaine pour l'évaluation de nos besoins;

2012-02-024

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater l'entreprise *QC SKATEBOARD CAMP* de Québec afin de nous guider dans le dossier du skate parc et ce, au coût de 1 550 \$ (taxes en sus) ;

QU'UN premier versement de 775,00 \$ (taxes en sus) lui soit versé immédiatement en paiement de la rencontre du 8 février dernier ;

QUE le deuxième versement de 775,00\$ (taxes en sus) lui soit versé à la réception des plans et devis ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles dans le poste budgétaire : « Projet divers – Autres » 03 310 00 006

10. DOSSIER SKATE PARC – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT la volonté des membres de ce conseil, de mettre en place un skate parc, répondant ainsi à la demande de jeunes ados de la région ;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, nous nous devons de demander des prix comprenant les matériaux et l'installation ;

2012-02-025

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par invitation, à un minimum de deux (2) entreprises ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Skate parc 2012* » devront être parvenues avant **le mardi, 6 mars 2012 – 11 h 00** au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouverte publiquement ;

QUE la prise en considération des soumissions aura lieu lors de la séance régulière du lundi 12 mars à 20h00, à l'Hôtel de Ville de Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

11. TRAVAILLEUR DE RUE – Autorisation d'un versement excédentaire pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a versé sa cotisation au montant de 7 280 \$, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, à *Centretien Nicolet et Régions*, tel que stipulé dans l'entente signée avec cet organisme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-François-du-Lac a également payé sa part au montant de 7 280 \$, alors que la Réserve d'Odanak a refusé, après plusieurs mois d'opération, de signer l'entente et de poursuivre dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que de ce fait, *Centretien Nicolet* se retrouve avec un manque à gagner de 7 280 \$, pour la première année d'opération, montant représentant la part de la Réserve d'Odanak;

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre entre les trois parties, il a été convenu que nos deux municipalités ainsi que l'organisme *Centretien de Nicolet*, se partagent ce manque à gagner de 7 280 \$;

CONSIDÉRANT que toujours à la suite de cette rencontre, il a été convenu qu'étant donné la période initiale de l'entente qui est de trois (3) ans, les municipalités de St-François-du-Lac et Pierreville acceptent de déboursier le montant de 43 680 \$, représentant la somme totale pour la fin du contrat qui est de juillet 2012 au 30 juin 2014, représentant ainsi pour chacune des municipalités, des versements de 10 920 \$ par année, pour les deux prochaines années;

2012-02-026

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 2 000 \$ à *Centretien de Nicolet* en compensation du manque à gagner pour l'année 2011 ;

QUE la Municipalité de Saint-François-du-Lac soit invitée à faire de même, en acceptant de verser le même montant à *Centretien de Nicolet* ;

ÉGALEMENT, que *Centretien de Nicolet* accepte d'assumer, pour l'année 2011, la différence du montant manquant, soit la somme de 3 280\$;

QUE suite à de toutes récentes informations, une rencontre soit organisée avec *Centretien de Nicolet* et la Municipalité de Saint-François-du-Lac afin de discuter de la continuité de ce projet.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention - Travailleur de rue » 02 701 90 991.

12. VIDANGE DE BOUES, ÉTANG NO. 1 – Paiement des honoraires de l'ingénieur

CONSIDÉRANT la résolution 2011-11-292 concernant le projet ci-haut mentionné ;

CONSIDÉRANT la préparation des documents contractuels, les réunions de chantier et le suivi ;

2012-02-027

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 2 260\$ (taxes en sus) à la firme *DESSAU Inc* pour la préparation des documents contractuels et le suivi dans ce dossier ;

13. CIRCULATION VHR – Avis favorable

CONSIDÉRANT que la *Loi* visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs, permet à une MRC de statuer sur les heures permises pour la circulation des VHR;

CONSIDÉRANT que la *MRC de Nicolet-Yamaska* désire se prévaloir de cette *Loi* pour adopter un règlement en ce sens;

CONSIDÉRANT que la MRC demande à chacune de ses municipalités de préciser leur position face à cette opportunité;

2012-02-028

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville donne un avis favorable au projet de prolonger les heures pour la circulation des véhicules hors route.

14. FRAIS DE KILOMÉTRAGE – Montant accordé

CONSIDÉRANT les fluctuations imprévisibles du prix de l'essence à la pompe ;

2012-02-029

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de maintenir le montant accordé par kilomètre effectué à **0.45 \$**, pour l'année 2012 et de réévaluer la situation à chaque début d'année.

15. COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVERAINE – Adoption du plan triennal

CONSIDÉRANT le dépôt du plan triennal déposé au bureau municipal;

2012-02-030

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le plan triennal de la *Commission Scolaire de la Riveraine* tel que déposé le 30 janvier 2012.

**16. RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE / ST-FRANÇOIS-DU-LAC –
Nomination d'un représentant temporaire**

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour notre maire, M. André Descôteaux ainsi que pour le substitut, Madame Micheline Descheneaux, d'assister à la prochaine séance régulière de la Régie d'incendie, qui se tiendra le 15 février prochain;

CONSIDÉRANT qu'il est important que la Municipalité de Pierreville soit représentée par le nombre de représentant requis, lors des discussions tenues dans les diverses rencontres de régies ou d'organismes;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-031

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descoteaux*

Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater monsieur Marcel Lavoie, conseiller, afin de représenter la Municipalité de Pierreville lors de la prochaine séance régulière de la Régie d'Incendie Pierreville / St-François-du-Lac, le 15 février prochain.

**17. MISE AUX NORMES DE LA BIBLIOTHÈQUE – Embauche d'un
architecte et d'un ingénieur**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville a adhéré au projet pour l'amélioration et la mise aux normes des bibliothèques municipales de la MRC Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu entre la municipalité de Pierreville et la MRC de Nicolet-Yamaska, signé le 25 mai 2010, dont l'objet est la réalisation des travaux de réaménagement et de rénovation de l'église St-Thomas, pour y déménager la bibliothèque municipale et de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une évaluation de la capacité portante du jubé et du plancher principal de l'église et ce, par des professionnels tels qu'un architecte et un ingénieur;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà pris contact avec *Monsieur Raymond Bluteau*, architecte; ce dernier fixant ses honoraires à 750 \$ (taxes en sus) pour l'évaluation demandée;

CONSIDÉRANT que *Monsieur Tibériu Pépéléa*, ingénieur, a pour sa part fixé ses honoraires à 2 400 \$ (taxes en sus);

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-032

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la *MRC de Nicolet-Yamaska* à procéder à l'embauche de Messieurs Raymond Bluteau et Tibériu Pépéléa, pour la somme totale de 3 150 \$ (taxes en sus), rémunérant leurs services professionnels pour l'analyse sommaire de la capacité portante du jubé et du plancher principal de l'église St-Thomas-de-Pierreville.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Projet-divers – autres » - 03 310 00 006.

**18. FONDATION DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX BÉCANCOUR-
NICOLET-YAMASKA – Activité de financement**

CONSIDÉRANT la tenue d'un souper-bénéfice le 2 mars prochain, organisé par la Fondation de santé et services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska dans le cadre de sa campagne de financement ;

CONSIDÉRANT que les profits de cette activité serviront à financer l'achat d'équipements médicaux ;

2012-02-033
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 75 \$ pour l'achat d'un billet VIP ;

QUE ce billet soit remis à monsieur le maire, André Descôteaux, qui représentera la Municipalité de Pierreville lors de ce spectacle-bénéfice mettant en vedette Martine St-Clair, le 2 mars prochain, à l'Auditorium des Sœurs de l'Assomption à Nicolet.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes Divers » 02 701 90 990

19. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCICQ) – Inscription

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cœur-du-Québec Bécancour-Nicolet-Yamaska pour l'activité « *Au cœur du développement* » ;

2012-02-034
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le conseiller *Monsieur Sylvain Traversy* à participer à ce dîner conférence, qui aura lieu le 14 février à Nicolet.

QUE les frais de déplacement et d'inscription seront remboursés au participant sur présentation de pièces justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès-formation-déplacement » 02 110 00 310

20. RENDEZ-VOUS JURIDIQUES – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT qu'il nous faut prendre connaissance de la jurisprudence récente touchant le milieu municipal ;

2012-02-035
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du conseiller *Monsieur Marcel Lavoie* au Rendez-vous juridiques qui se tiendra à St-Wenceslas, le 29 février prochain, au coût de 95 \$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés au participant sur présentation de pièces justificatives.

QUE dans le but de respecter la date limite d'inscription, d'approuver que le déboursé soit déjà effectué et inscrit dans les déboursés directs présentés séance tenante.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire : « Congrès – formation-déplacements » 02 110 00 310.

21. FLEURONS DU QUÉBEC – Ateliers verts 2012 – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT notre abonnement aux Fleurons du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-036

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du conseiller Marcel Lavoie aux Ateliers verts qui se tiendra à Ste-Julie, le 16 février prochain, au coût de 150\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement seront remboursés au participant sur présentation de pièces justificatives.

QUE dans le but de respecter la date limite d'inscription, d'approuver que le déboursé soit déjà effectué et inscrit dans les déboursés directs présentés séance tenante.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire : « Congrès – formation-déplacements » 02 110 00 310

22. FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT qu'il nous faut mettre en place une infrastructure verte, à cause des changements climatiques ;

CONSIDÉRANT que nous avons à cœur la qualité de vie de nos citoyens et de notre environnement ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-037

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation du conseiller Marcel Lavoie au Forum Environnement qui se tiendra à Drummondville, le 21 février prochain, au coût de 235\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement seront remboursés au représentant sur présentation de pièces justificatives.

QUE dans le but de respecter la date limite d'inscription, d'approuver que le déboursé soit déjà effectué et inscrit dans les déboursés directs présentés séance tenante.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire : « Congrès – formation-déplacements » 02 110 00 310

23. SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE DE LA RÉGION DE PIERREVILLE – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT les demandes écrites reçues en décembre et février dernier concernant le projet « *Les aînés se racontent* » instauré par la Société Historique de la région de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que la municipalité tient beaucoup à son histoire ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-02-038

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 500 \$ à la Société Historique de la région de Pierreville pour son projet « *Les aînés se racontent* » qui se tiendra en mai prochain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes Divers » 02 701 90 990

24. FABRIQUE DE NOTRE-DAME DE PIERREVILLE – Demande d'appui financier

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville dans le cadre de la 7^{ème} édition de son Concert-bénéfice qui se tiendra le 1^{er} avril 2012 ;

CONSIDÉRANT que les profits générés par cette activité seront investis dans la communauté chrétienne de ce secteur ;

2012-02-039

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 100\$ à titre de contribution financière à la Fabrique de Notre-Dame-de-Pierreville en vue de la tenue de son concert-bénéfice du 1^{er} avril prochain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes Divers » 02 701 90 990.

25. HOCKEY MINEUR DES VILLAGES – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'Association de hockey mineur des villages (AHMV), dans le cadre de l'activité Rendez-vous des champions qui se tiendra les 31 mars et 1^{er} avril au Centre récréatif de St-David ;

CONSIDÉRANT que quinze (15) jeunes de notre municipalité sont inscrits à l'AMHV pour la saison 2011-2012 ;

2012-02-040

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 150\$, représentant 10\$/participant à titre de contribution financière à l'Association de hockey mineur des villages dans le cadre de l'activité Rendez-vous des champions.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subv. Organismes Divers » 02 701 90 990

26. ABRI POUR VIDANGES DE ROULOTTES – Secteur Notre-Dame - Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT la construction et l'installation d'un abri pour les vidanges de roulottes dans le secteur de Notre-Dame-de-Pierreville ;

2012-02-041

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 818.96 \$ (taxes en sus) à Construction J.-C. Gill pour les travaux exécutés dans le secteur de Notre-Dame de Pierreville.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ent. et rép.-Machin. – égouts » 02 415 00 521

27. MAUVAISE CRÉANCE – Monsieur Éric St-Germain

CONSIDÉRANT qu'en 2006, le panneau appartenant à notre municipalité, installé à l'entrée de l'École Maurault, indiquant les emplacements de notre Centre Communautaire et de différents organismes, a été endommagé par la perte de contrôle d'une voiture, dont le propriétaire était Monsieur Éric St-Germain, de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que cet accident a occasionné pour notre municipalité des frais, pour le remplacement de l'affiche endommagée, au coût de 1 397 \$;

CONSIDÉRANT qu'à l'époque une facture avait été transmise à M. St-Germain sans que ce dernier n'en donne suite ;

CONSIDÉRANT qu'en 2009, une entente a été signée par M. St-Germain, s'engageant à verser un montant de 200 \$ par mois, se terminant par un versement de 197,09 \$ en août 2009 ;

CONSIDÉRANT que depuis mai 2009, aucun versement nous a été fait et qu'il nous est impossible de rejoindre M. St-Germain ;

2012-02-042

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser notre comptable à classer ce dossier dans les mauvaises créances.

28. DEMANDE À LA CPTAQ – Dossier monsieur Richard Boisvert

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Richard Boisvert, adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), le 5 décembre 2011, dans le but d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles la superficie nécessaire pour la résidence, soit 2 263,1 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale, en vertu du plan accompagnant la description technique réalisé par un arpenteur-géomètre et soumis avec ladite demande ;

CONSIDÉRANT que cette autorisation permettrait de remettre en état l'exploitation et l'équipement au cours de l'année 2012, dès l'acquisition, et par la suite, début 2013, débiterait activement l'exploitation de la ferme sur laquelle Monsieur Boisvert projette de faire de la culture en serre de jardinières et de bacs floraux, de plantation de lavande et d'élevage de canards à gaver ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de ladite demande ;

2012-02-043

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer fortement la demande de Monsieur Richard Boisvert, aux fins d'obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricole, pour une partie du lot 413 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, la superficie nécessaire pour la résidence, soit environ 2 263,1 mètres carrés.

29. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

Aucun permis de construction n'a été émis en janvier.

30. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JANVIER 2012

Reporté au mois prochain.

31. VARIA

Aucun point n'étant ajouté, nous poursuivons l'ordre du jour.

32. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. Comité local de développement Nicolet-Yamaska :** Invitation à la mise sur pied d'un sentier de marche ;
- 2. Commission protection territoire agricole (CPTAQ) :** Avis de conformité, dossier 374649 et informations sur les nouvelles procédures administratives ;
- 3. Ministère Affaires municipales, Régions, Occupation du territoire (MAMROT) :** Avis de dépôt du Programme de renouvellement des conduites ;
- 4. Ministère Ressources naturelles et de la Faune :** Avis de dépôt au cadastre, dossiers 985791 et 991110 ;
- 5. Mutuelle des municipalités du Québec :** Avis de service d'inspection par thermographie qui se tiendra le 14 février 2012 ;
- 6. Mutuelle des municipalités du Québec :** Notre part de la ristourne (2 021\$) ;
- 7. MRC Nicolet Yamaska :** Résolution et règlement de modification du schéma d'aménagement, no 2011-04 ;
- 8. Organisation régionale de la sécurité civile du Québec :** Information sur la distribution préventive de comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire à Gentilly-2 ;

9. **Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St François :** Procès-verbal de la séance du 23 janvier 2012 et rapport mensuel ;
10. **Réseau Biblio :** Avenant concernant l'obligation contractuelle avec un fournisseur de logiciels aux prêts est retirée ;
11. **Société de protection des forêts contre le feu :** Mise à jour des coordonnées et rappel de sécurité

33. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 21h35et se termine à 21h45.

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-02-044

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 21h45.

André Descôteaux, maire

*Micheline C. Laforce, directrice générale /
secrétaire-trésorière*